RAPPORT DE PRÉCONSULTATION CITOYENNE

Atelier # 3 – Enjeux et préoccupations environnementales

Projet Opémiska

6 octobre 2026

TRANSFERT
ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

TABLE DES MATIÈRES

1. Mise en contexte 2
2. Sommaire de la participation 2
3. Déroulement de l'atelier 2
4. Format de l'atelier 5
5. Synthèse des résultats 5
    Impacts sur la vie de tous les jours 5
    Impacts à long terme 6
    Conclusion 8
    Annexe 1 : Impacts environnementaux sur la vie de tous les jours 8
    Annexe 2 : Impacts environnementaux à long terme 9

1. MISE EN CONTEXTE

Dans le cadre de la démarche de préconsultation volontaire amorcée par XXIX Metal Corp. (ci-après « XXIX ») à la suite de la présentation de son Étude économique préliminaire à l'automne 2025, un troisième atelier thématique a été organisé à Chapais le 6 octobre 2026 afin de recueillir les préoccupations de la population à l'égard des impacts environnementaux potentiels du projet minier Opémiska. Les échanges ont porté sur les impacts potentiels de la cohabitation minière jugés les plus importants par les citoyens, autant pour la vie de tous les jours qu'à long terme.

L'atelier s'inscrit dans une série de trois rendez-vous prévus en 2026[1] visant à recueillir les attentes et les préoccupations de la population de Chapais, à identifier les critères permettant une cohabitation harmonieuse des usages et à alimenter l'étude de préfaisabilité.

La firme Transfert Environnement et Société (ci-après « Transfert ») a été mandatée pour la facilitation de la rencontre, la prise de notes ainsi que la production de rapports d'activités pour chacune des activités de préconsultation.

2. SOMMAIRE DE LA PARTICIPATION

Deux séances ont été organisées le 6 octobre 2026 à la salle communautaire de Chapais, afin de permettre la participation du plus grand nombre à l'atelier #3, intitulé « Enjeux et préoccupations environnementales » :

- La séance #1 de 14 h à 16 h a réuni 14 personnes.
- La séance #2 de 19 h à 21 h a réuni 22 personnes.

Au total, il est estimé qu'environ 36 personnes ont pris part à l'une ou l'autre des activités de consultation de l'atelier #3.

3. DÉROULEMENT DE L'ATELIER

Objectifs de la rencontre

- Informer les citoyens et citoyennes de Chapais quant à la conception préliminaire du projet envisagée à ce jour et sur les études environnementales en cours et à venir.
- Recueillir les préoccupations de la population liées aux impacts potentiels du projet minier Opémiska sur l'environnement (air, eau, sol, bruit, paysage, faune, territoire).
- Poursuivre la discussion et l'identification des milieux sensibles et des zones d'intérêt.

[1] Initialement quatre rencontres étaient prévues, mais la dernière a été reportée pour donner le temps à la minière d'avancer les différentes études nécessaires à la préparation de la phase de faisabilité.

Rappel sur l'état d'avancement du projet

En début de rencontre, M. Guy Lebel, président et directeur général de XXIX, a rappelé que le projet se trouve à l'étape de la préfaisabilité. Cette étape consiste à examiner différentes options et à les préciser progressivement afin de retenir une configuration privilégiée. Il a souligné que les éléments présentés dans l'étude économique demeurent préliminaires et que la démarche de préconsultation permet de recueillir les préoccupations et les idées de la communauté pendant que des ajustements au projet sont encore possibles.

Démarche d'autorisation du projet

M. Jérôme Girard, directeur technique, a ensuite présenté les principales étapes du processus d'évaluation environnementale réglementaire. Les travaux en cours portent sur les études de référence environnementale, qui visent à « prendre une photo » de l'état actuel du territoire à partir de données vérifiables recueillies au fil des saisons. Ces renseignements, combinés à l'avancement de la conception du projet et aux préoccupations recueillies lors des préconsultations, doivent servir à préparer l'avis de projet qui sera transmis au ministère de l'Environnement de la Lutte contre les changements climatiques, de la Protection de la biodiversité, de la Faune et des Parcs (MELCCPBFP).

L'avis de projet sera examiné par le Comité d'évaluation (COMEV), qui formulera des recommandations en vue de la préparation d'une directive gouvernementale. Cette directive précisera les éléments qui devront être étudiés dans l'étude d'impact environnemental et social. Le Comité d'examen (COMEX) procédera ensuite à l'analyse du dossier et pourra transmettre une ou plusieurs séries de questions avant de formuler une recommandation. La décision finale d'autoriser ou non le projet reviendra au ministère. Le calendrier présenté couvre la période allant de 2026 à 2030.

Études en cours ou à venir

Les études de référence portent sur les composantes physiques, biologiques et humaines du territoire. Le milieu physique comprend notamment la qualité de l'air, le bruit et les vibrations, les eaux de surface et souterraines, la qualité de l'eau, les sols, les sédiments, la géologie et le climat. Le milieu biologique comprend la faune terrestre et aquatique, les poissons, la végétation et les habitats. Le milieu humain englobe notamment l'utilisation du territoire, les sentiers, le patrimoine culturel et archéologique, le contexte économique ainsi que l'utilisation du territoire par les communautés autochtones. Il a également été précisé que quatre relevés des lacs et des cours d'eau devaient être réalisés au cours de l'année afin de documenter la qualité de l'eau et les poissons présents.

La zone d'étude présentée comprend la ville de Chapais, le secteur des anciennes installations minières Springer et Perry, les futures fosses et les infrastructures projetées, dont l'usine, les bureaux, les garages ainsi que les piles de minerai, de résidus et de stériles. Elle comprend également une zone d'interaction potentielle avec la ville et un chemin d'accès. Cette zone sert à documenter l'état actuel du milieu avant d'y superposer les impacts potentiels du projet.

M. Girard a également présenté plusieurs mesures déjà envisagées dans la conception préliminaire du projet afin de réduire certains risques et impacts.

Période de questions

1. **La co-disposition proposée correspond-elle à du « dry stacking » et quelle solution serait disponible si les résidus ne se comportaient pas comme prévu ?**

   Les résidus filtrés auraient une consistance comparée à celle du dentifrice, puis seraient déposés avec les stériles dans des zones aménagées en forme de bassins, puis recouverts de roche. Les stériles miniers joueraient un rôle structurant. Des essais de sédimentation ainsi que des études géochimiques doivent être réalisés pour vérifier les hypothèses et le comportement des matériaux, ce qui permettra de confirmer ou d'ajuster le concept dans le cadre de la préfaisabilité.

2. **Comment sera gérée l'eau souterraine si le projet va de l'avant ?**

   Des études hydrogéologiques et géotechniques permettront de mieux comprendre les eaux souterraines, ainsi que les volumes et les caractéristiques de l'eau. Des analyses de l'eau et des essais de pompage sont prévus afin de déterminer les méthodes appropriées de gestion et de traitement. L'eau sera traitée avant d'être retournée dans le milieu ou, selon les options à l'étude, pourrait être évaporée.

3. **Les Premières Nations disposent-elles d'un droit de veto ou doivent-elles donner leur accord au projet ?**

   Les Premières Nations participent au processus d'évaluation et sont représentées au COMEV et au COMEX.

4. **Qu'est-il arrivé à l'ancien parc à résidus il y a environ 15 ans ?**

   Une partie de l'ancien parc à résidus avait été ennoyée. Des castors ont fait un barrage au niveau du déversoir d'urgence, ce qui a fait monter le niveau de l'eau jusqu'à ce qu'elle passe par-dessus la digue. L'eau a ensuite emporté une route et causé des dommages importants. Cet événement illustre les risques associés aux grandes digues et aux bassins d'eau que le projet vise à réduire en utilisant la co-disposition.

5. **Les camions utilisés seront-ils plus petits que ceux de Malartic ?**

   La taille des camions est toujours à l'étude. La possibilité d'utiliser des camions électriques doit notamment être évaluée en fonction de leur capacité.

6. **La fosse projetée sera-t-elle aussi grande que celle de Malartic ?**

   La fosse sera beaucoup plus petite. Une image permettant de comparer le projet à la fosse de Malartic est affichée au bureau des relations communautaires. Les personnes participantes sont invitées à aller la consulter et à poser leurs questions à l'équipe.

7. **À quelle fréquence auraient lieu les sautages ?**

   Quotidiennement

8. **D'où proviendra l'eau nécessaire au procédé de flottation ?**

   L'objectif visé serait que le procédé fonctionne autant que possible en circuit fermé. Il est estimé que le bilan d'eau du site minier Opémiska sera positif, c'est-à-dire qu'il en reçoit plus qu'il en utilise. L'eau inutilisée fera l'objet d'un suivi et, au besoin, d'un

traitement afin de s'assurer qu'elle respecte les normes environnementales avant son rejet dans l'environnement. De plus, l'eau potable ne sera pas utilisée dans le procédé.

9. **Les sautages créeront-ils beaucoup de poussière ?**

   La poussière est principalement produite au moment des explosions et différentes mesures peuvent être utilisées pour la rabattre, notamment avec un arrosage des surfaces. Une fois la fosse descendue à environ 40 mètres, une grande partie de la poussière devrait retomber naturellement à l'intérieur de celle-ci.

4. FORMAT DE L'ATELIER

L'atelier animé par Transfert proposait deux questions ciblées où les personnes participantes étaient invitées à nommer les impacts environnementaux potentiels qui les préoccupaient le plus selon des horizons de temps différents.

Questions

1. Quels sont les impacts environnementaux potentiels qui vos préoccupent le plus **pour votre vie de tous les jours** ?
2. Quels sont les impacts environnementaux potentiels qui vous préoccupent le plus **à long terme** ?

Un exercice de priorisation a ensuite été réalisé où chaque personne participante disposait de quatre pastilles autocollantes à attribuer aux éléments jugés les plus importants parmi les préoccupations exprimées en réponse à ces deux questions.

5. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

Cette synthèse fait état des préoccupations compilées lors des deux séances de l'atelier #3 ainsi que des votes accordés lors de l'exercice de priorisation. Les résultats sont présentés selon les deux horizons de temps abordés : les impacts sur la vie de tous les jours et les impacts à long terme.

Plusieurs éléments transversaux ressortent des échanges. La qualité de l'air et la qualité de l'eau préoccupent les personnes participantes autant pour leur quotidien que pour le long terme. Les principales préoccupations exprimées portent aussi sur la préservation du paysage, le maintien des usages du territoire, de l'accès aux sentiers et aux lieux de promenade.

IMPACTS SUR LA VIE DE TOUS LES JOURS

Parmi les 76 votes accordés aux préoccupations liées à la vie de tous les jours, 25,0 % portent sur la qualité de l'air, 10,5 % sur la qualité de l'eau et 9,2 % sur les vibrations liées au dynamitage. Suivent le niveau d'eau, la pollution lumineuse ainsi que les sentiers et usages récréatifs, chacun recueillant 7,9 % des votes.

Qualité de l’air : la préoccupation dominante

La qualité de l’air arrive nettement en tête des préoccupations pour la vie de tous les jours. Les personnes participantes s’inquiètent des impacts des dynamitages, de la dispersion des poussières portées par les vents dominants ainsi que de la poussière générée par le transport. Elles soulèvent également les effets cumulatifs avec les particules noires et les cendres déjà présentes à Chapais en raison de la présence de l’usine de cogénération.

Qualité et disponibilité de l’eau

Prises ensemble, les préoccupations liées à l’eau totalisent 18,4 % des votes. Elles portent sur la contamination possible des sources d’eau potable, des puits résidentiels et des lacs Opémiska et Caven. La gestion du niveau de l’eau de surface et de la nappe phréatique a également recueilli plusieurs votes.

Nuisances et cohabitation avec la ville

Les personnes participantes ont nommé plusieurs nuisances susceptibles d’affecter leur quotidien et de nuire à une cohabitation harmonieuse. Elles souhaitent la mise en place de programmes de suivi, entre autres pour les vibrations, en raison d’un risque perçu de fissures dans les fondations. La pollution lumineuse et les odeurs font aussi partie des préoccupations exprimées. Le bruit a également été soulevé comme un enjeu potentiel. Qu'il soit nocturne, lié au camionnage ou à d'autres sources, il pourrait empêcher d'ouvrir les fenêtres et impacter la quiétude locale. L’augmentation du trafic généré par le transport lié aux activités de la mine ainsi que la sécurité routière ont également été mentionnés comme des préoccupations.

Accès au territoire

Les personnes participantes tiennent au maintien de l’accès au territoire et aux activités de villégiature. Elles craignent que l’étalement urbain et le périmètre des opérations de la mine réduisent l’accès aux sentiers pédestres, aux lacs, à la pêche et aient un impact sur la présence de la faune sur le territoire.

Autres préoccupations

Les émissions de GES et leur compensation, l’aménagement d’un écran végétal pour préserver le paysage, l’augmentation des risques de feux de forêt, la planification des mesures d’urgence, ainsi que le partage du territoire et des ressources ont également été mentionnés comme enjeux à considérer.

IMPACTS À LONG TERME

Parmi les 41 votes accordés aux préoccupations à long terme, 31,7 % portent sur la préservation du paysage, 14,6 % sur la gestion à long terme du site et des résidus et 12,2 % sur la contamination des sources d’eau potable et des puits. La qualité de l’air en ville ainsi que l’aménagement et l’entretien de la route recueillent chacun 9,8 % des votes.

Le paysage : la préoccupation dominante

Pour les impacts perçus à plus long terme, la préservation du paysage arrive en tête des préoccupations. Les personnes participantes souhaitent que l'aspect naturel du paysage soit préservé, notamment par la revégétalisation du site et l'aménagement d'un mur végétal. La perte de la vue sur les couchers de soleil a aussi été évoquée.

Gestion du site et des résidus

La gestion à long terme du site et des résidus constitue le deuxième enjeu en importance. Les préoccupations portent sur la sécurité des ouvrages de rétention et la responsabilité à leur égard, notamment par les suivis gouvernementaux, ainsi que sur la nature des résidus. La gestion des déchets des anciens sites d'enfouissement situés dans la zone d'exploration a aussi été soulevée comme élément à réfléchir.

Eau, air et santé : un suivi dans la durée

La contamination des sources d'eau potable et des puits demeure une préoccupation présente à long terme, de même que la qualité de l'air en ville. Les personnes participantes souhaitent un suivi de ses effets à long terme sur la santé, avec une comparaison avant et après le projet. L'aménagement et l'entretien de la route pour maintenir l'accès aux sites de villégiature figurent parmi les préoccupations relevées.

Autres préoccupations

Enfin, la contamination du sol, la préservation des milieux humides, la protection de la biodiversité et le risque d'augmentation des maladies chroniques professionnelles ont été cités comme préoccupations.

CONCLUSION

Les échanges tenus lors de l'atelier montrent que les préoccupations environnementales sont étroitement liées à la qualité du milieu de vie et à la cohabitation des usages actuels du territoire par la communauté avec les activités minières potentielles. Ils font également ressortir une attente de mesure et de suivi pour les éléments comme la qualité de l'air, le bruit et les vibrations. Plusieurs préoccupations exprimées appellent à documenter la situation avant le projet, à suivre son évolution pendant les opérations et à prévoir les mécanismes nécessaires pour assurer une gestion à long terme du site qui favorisera un rétablissement du territoire.

À cette étape où plusieurs composantes du projet demeurent à préciser, ces résultats fournissent à XXIX un portrait des priorités exprimées par les personnes participantes. Ils pourront servir de référence pour documenter les réponses apportées à ces préoccupations au fil de l'avancement du projet, lors des prochaines étapes de dialogue avec la communauté et pour la démarche d'autorisation du projet.

ANNEXE 1 : IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX SUR LA VIE DE TOUS LES JOURS

PRÉOCCUPATIONS COMPILÉES	VOTES
Qualité ou pollution de l'air : impacts des dynamitages, dispersion des poussières portées par les vents dominants, poussière du transport, effets cumulatifs avec les cendres et particules noires.	19
Qualité ou pollution de l'eau : eau potable et puits résidentiels, lacs de villégiature	8
Vibrations liées au dynamitage : fissures dans les fondations	7
Niveau d'eau : eau de surface et nappe phréatique	6
Pollution lumineuse	6
Sentiers et usages récréatifs : sentiers pédestres sud et nord, chemin d'accès vers l'ancien parc à résidu	6
Odeurs	5
Bruit : nuisances empêchant d'ouvrir les fenêtres, bruit nocturne, camionnage et autres sources	4
Trafic : transport lié à la mine, circulation	3
Sécurité routière	3
Pollution du sol	3
Émissions de GES et compensations	1
Préservation des milieux humides	1
Préservation du paysage : écran végétal	1
Proximité de la ville	1
Augmentation des risques de feux de forêt	1
Partage du territoire et des ressources	1

ANNEXE 2 : IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX À LONG TERME

PRÉOCCUPATIONS COMPILÉES	VOTES
Préservation du paysage : aspect naturel du paysage, revégétalisation et mur végétal, vue sur les couchers de soleil	13
Fermeture et gestion à long terme : sécurité et responsabilité des ouvrages de rétention, nature des résidus, suivis gouvernementaux, gestion des déchets des anciens sites d'enfouissement, démantèlement du site et des bâtiments.	6
Qualité ou pollution de l'eau : eau potable et puits résidentiels	5
Qualité ou pollution de l'air : suivi de la qualité avec mesures avant/après la mine, effets sur la santé à long terme	4
Aménagement et entretien des accès villégiature	4
Augmentation du volume de déchets avec plus d'habitants	3
Contamination du sol	2
Protection de la biodiversité : habitats du poisson et de la faune, impact de l'étalement urbain	2
Risque d'augmentation de maladies chroniques professionnelles	1
Planification des mesures d'urgence	1